

A. Heynzen

Oui... mais sera-t-il extradé ?

L'ŒUVRE

14, Rue Drouot

Téléphone : GUT. 02-71, BERG. 40-51
Avertissement : GUT. 59-89

Directeur :

GUSTAVE TÉRY

ABONNEMENTS

| | | | |
|--------|--------|----------|----------|
| 1 An | 6 Mois | 3 Mois | 1 MOIS |
| 18 fr. | 9 fr. | 4 fr. 50 | 1 fr. 50 |

Vers l'Union sacrée

C'EST UN BEAU MOT

Ce pourrait être une si belle chose !

L'article que M. Jean Hennessy a publié l'autre jour dans *L'Information* défraya, comme on dit, la chronique, et suscita partout des commentaires qui en multipliaient l'intérêt.

A vrai dire, ainsi que nos lecteurs ont pu s'en rendre compte, cet article pose à la fois, d'un seul bloc, toutes les questions qui tiennent au cœur de tous les Français réfléchis. Il n'est donc pas surprenant qu'ils se reconnaissent dans ce miroir, et si, en particulier, deux hommes aussi différents d'origine et de tendances que MM. Maurras et Renaudel y cherchent et y retrouvent leur pensée, c'est sans doute que cette émouvante série de comment et de pourquoi nous mène insensiblement vers des hauteurs d'où l'on domine les misérables querelles de boutiques, de chapelles ou de partis.

Ecoutez M. Renaudel, le nouveau directeur de *L'Humanité* :

Nous sera-t-il permis de souligner ou de compléter les questions de M. Hennessy ?

Où ! Pourquoi, lorsque le socialisme parait de concentration capitaliste, éveille-t-il les protestations les plus virulentes ?

Pourquoi, lorsqu'il dénonçait la diplomatie secrète et surannée ; lorsqu'il faisait campagne avec *Lysis* contre l'exportation des capitaux ; lorsqu'il prévenait, par Jaurès, que les 800.000 hommes des armées de réserve ne suffiraient pas à prévenir l'invasion ; lorsqu'il réclamait l'autonomie politique et administrative des communes ; lorsqu'il poussait d'une énergie inlassable aux réformes sociales ; lorsqu'il se plaignait d'une presse sans idéal et sans passion ; lorsqu'il protestait contre une politique de violence à l'égard des organisations syndicales ; lorsqu'il lutait contre le scrutin des intérêts particuliers ; où, pourquoi, pourquoi le Parti socialiste ne fut-il pas entendu ?

Si le « parti socialiste » n'avait dit que cela, et si véritablement, lorsqu'il écrivit *l'Armée nouvelle*, qui est d'ailleurs un livre aussi remarquable par ses erreurs que par ses anticipations, Jaurès n'avait eu d'autre dessein que de « prévenir l'invasion », ils n'auraient ni l'un ni l'autre rencontré la moindre résistance. Ce qui éloigne tant de Français du « parti socialiste », tel que l'entend M. Jean Longuet, c'est... tout le reste, dont M. Renaudel ne souffle mot ; et il a bien raison de n'en plus parler, car tout ce « reste », défroqué surannée du marxisme, n'est déjà plus qu'un résidu négligeable.

L'Union sacrée, ajoute le directeur de *L'Humanité*, s'offensera sans doute de telles questions, d'un tel rappel des luttes anciennes...

Mais non, citoyen Renaudel, l'Union sacrée n'en sera point offensée, car vous ne « rappelez » fort heureusement que les questions sur lesquelles nous sommes tous disposés à nous entendre ; et vous n'en trouverez pas de meilleure preuve que dans la glose de M. Maurras :

Les idées qui lui semblent nouvelles (à M. Jean Hennessy), on les développe ici et ailleurs depuis plus de vingt ans...

Ailleurs ? En effet, *L'Œuvre* les a maintes fois développées, et il nous semble que M. Jean Hennessy lui-même, fondateur de la *Ligue régionaliste*, n'avait pas attendu la guerre pour mener vaillamment la même campagne.

... Ce qui fait, poursuit M. Maurras, que ces idées sont connues de nous, non seulement dans leur nature, mais dans les rapports qu'elles soutiennent les unes avec les autres et avec les idées ou institutions d'entour. Il manque à vrai dire une mise en ordre à l'ardente oraison de M. Hennessy. Mais tout le détail en est bon...

Et revenant sur chaque point du questionnaire (*Comment n'avez-vous pas fait des lois favorables à la natalité ? Comment n'avez-vous laissé périller notre marine ? Comment n'avez-vous pas construit de vastes ports ? Comment n'avez-vous pas flanqué notre diplomatie d'une forte organisation consulaire ? Comment n'avez-vous pu laisser vos banquiers exporter l'or français ? Comment n'avez-vous favorisé une sale presse ? Comment n'avez-vous pas compris l'avantage de l'association ? Comment vos ouvriers, bourgeois, patrons, négociants sont-ils divisés en castes impénétrables ?* etc.) M. Maurras reprend chacune de ces questions pour nous en proposer une solution merveilleuse, qui est, naturellement, la solution royaliste.

Il ne faut pas plus s'en étonner que d'entendre M. Renaudel nous offrir son électuaire collectiviste :

Amis socialistes, entendez-vous les voix qui s'élèvent ? La guerre meurtrière ne doit pas rapporter que des deuils à l'humanité. Si le socialisme sait vouloir c'est lui qui répondra à toutes les espérances comme à toutes les nécessités.

Que MM. Renaudel et Maurras, qui sont l'un et l'autre dans leur rôle, ne me prêtent nulle intention d'ironie. Je n'aperçois dans ce rapprochement ou cette rencontre qu'un signe du meilleur augure. Le temps n'est plus à ces railleries de dilettantes, qui dispensaient d'agir et même de penser. « L'avenir est là qui presse et qui attend, dit fort bien M. Renaudel ; les hommes de bonne foi sont obligés de scruter le passé pour y trouver les enseignements de l'avenir... »

Il ne serait pas indispensible, semble-t-il, de beaucoup presser M. Renaudel pour lui faire admettre que tous les hommes de bonne foi n'appartiennent pas nécessairement au parti socialiste ; et je ne désespère pas d'arracher à M. Charles Maurras un aveu symétrique.

J'entends bien que *L'Action Française* ne déteste rien tant que *L'Humanité*, si ce n'est *L'Œuvre* ; et *L'Humanité* ne déteste rien tant que *L'Œuvre*, si ce n'est *L'Action Française*. Nous nous détestons tous en triangle, en carré ou en rond. N'ai-je pas gardé le souvenir de polémiques récentes, où nos confrères d'extrême droite et d'extrême gauche se traitaient couramment et réciproquement d'assassins, voire de Prussiens ? Non, nous n'en gardons nul souvenir, car nous voulons à cette heure tout oublier qui n'est pas la France.

Et voilà, j'ai fait ce rêve :

M. Maurras et ses amis, M. Renaudel et ses camarades pourraient fort bien continuer à écrire *Roi et Parti socialiste* avec une majuscule, puisque ce leur fait plaisir ; nous n'y verrions que la marque d'une conviction profonde, et nous la respecterions d'autant mieux qu'ils ne prétendraient plus nous contraindre à la partager sur l'heure. Car n'avons-nous que le choix entre la solution socialiste et la solution royaliste ? Quelle que soit leur intransigence doctrinale, MM. Renaudel et Maurras sont trop clairvoyants pour ne pas convenir qu'il semble y avoir diverses solutions intermédiaires, ou, tout au moins, qu'à tort ou à raison un certain nombre de leurs compatriotes — qui est peut-être le plus grand nombre — recherchent ces solutions moyennes.

L'avenir dire qui se trompe ; mais dès aujourd'hui, ne saurions-nous, les uns et les autres, faire à la patrie le sacrifice de nos préférences personnelles et nous mettre d'accord sur les quelques idées générales et générales qui, visiblement, sont communes à tous les Français capables de réflexion ? Ne réussirait-on qu'à mieux préciser les données du problème national, ce serait déjà un fort appréciable résultat, s'il est vrai qu'un problème bien posé est à demi résolu.

Vais-je me faire bafouer ou honnir, si j'ajoute que tous les Français de bonne foi et de bonne volonté, d'où qu'ils viennent, pourvu que ce soit de France, et où qu'ils aillent, pourvu que ce soit vers la grande France, pourraient fort bien se rencontrer sur un terrain commun pour s'y entretenir poliment, et même amicalement, des lendemains de la guerre ?

Où je prends ce terrain commun ? Mais, par exemple, en France !

Gustave Téry

LA CENSURE DANS SES MEUBLES

Le bureau de la presse, dont les différents organes se trouvaient au ministère de la guerre, au ministère des affaires étrangères et au ministère de l'instruction publique, va être transféré dans un hôtel particulier situé rue François-1^{er}, 3.

Qui a lu *L'Œuvre* aujourd'hui
la lira demain

PROTECTORAT SYRIEN

« Pas d'annexion ; pas d'administration directe, m'écrivit un Syrien de marque. Donnez-nous un protectorat ! »
La France est, à coup sûr, la meilleure fille du monde ; mais la plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a.

On appelle « protectorats » la série d'organisations politiques dans lesquelles une autorité indigène est contrôlée par une administration étrangère : le bey de Tunis et le sultan du Maroc, contrôlés par les administrateurs français, font le protectorat tunisien et le protectorat marocain.

On peut imaginer toutes les nuances en cette série de protectorats, depuis l'absolutisme effectif de l'autorité indigène en face du contrôle purement nominal de l'administration étrangère jusqu'à ce contrôle absolu et omniprésent sur une autorité réduite au nom.

Mais si les rôles de ces deux éléments peuvent varier à l'infini sans que la pièce cesse de mériter le nom de protectorat, il faut néanmoins que ces deux éléments existent : pas de protectorat sans une administration étrangère qui protège et sans une autorité indigène qui soit protégée.

La France fournira aux Syriens toutes les administrations que l'on voudra. Mais la Syrie doit fournir l'autorité indigène. Avons-nous un bey de Tripoli, un dey de Beyrouth, un cheik de Saïda ou un sultan de Baalbeck dont la puissance ou le prestige servent de piédestal à notre protectorat ?

La Syrie est chrétienne, au milieu d'une féodalité musulmane, et la Syrie est un damier de cantons montagnards, une Suisse de races et de langues sémitiques : quand nous aurons un duc de Genève, un comte de Lausanne ou un marquis des Quatre-Cantons, nous pourrions parler d'un protectorat suisse.

La Syrie du XVII^e siècle a connu pourtant une principauté indigène sous le protectorat turc. Dans la réalité, le protectorat turc était nominal ; le prince était absolu. Sur sa peuplade druse, en effet, la dynastie musulmane de Fakredin avait installé un émirat qui, de proche en proche, avait débordé sur les populations chrétiennes du Liban et arabes du désert. Les Druses existent toujours ; ils sont toujours musulmans ; ils ont toujours des familles féodales qui pourraient leur fournir une dynastie émirale, le jour où les chrétiens du Liban, sauvés par nous en 1860 du massacre druse, déposeraient toute rancune contre leurs ennemis héréditaires, et installeraient sur leurs cantons cette autorité musulmane.

tation fut décidée. Elle était accomplie à neuf heures du soir. Personne n'avait éprouvé le besoin de faire le siège du repaire du fameux bandit, qui n'opposa, du reste, aucune résistance. Une automobile l'amena au commissariat.

Après avoir entendu l'énumération des faits qui lui sont reprochés (faux, usage de faux en écritures publiques, corruption de fonctionnaires, etc.), Garfouinkel ne protesta point. Mais il s'éleva contre la perquisition opérée dans la villa, perquisition qui avait fait découvrir des documents extrêmement suggestifs. Comme il arguait que cette opération avait été pratiquée sans l'assentiment du gouvernement fédéral, lecture lui fut donnée du mandat d'arrestation signé par le capitaine Bouchardon et spécifiant la saisie de tous objets, papiers, valeurs et espèces se trouvant chez l'inculpé.

Garfouinkel a été ensuite écroué à la prison Saint-Antoine.

Dès que lui est parvenue la nouvelle de l'arrestation de Garfouinkel, le capitaine Bouchardon a, sans retard, rédigé une demande régulière d'extradition, adressée au gouvernement suisse. Mais, dans les milieux juridiques, on craint que le conseil fédéral n'invoque le caractère politico-militaire de l'inculpation pour refuser cette extradition.

Il est certain que ce refus ne pourra que réjouir certains personnages de la police, dont la conscience n'est peut-être pas à l'abri de toute appréhension.

L'importance de Salonique

L'attaque furieuse qui se prépare contre Salonique marquera une heure émouvante. On dit trop facilement, à mon sens, que la prise de Salonique n'aurait aucune influence sur la décision finale de la guerre. C'est vrai, si l'on ne considère que l'enjeu des Balkans, de valeur secondaire, en effet. Cela cesse d'être vrai, si l'on pense que Salonique, tant que les Anglais tiendront le goulet des Dardanelles, est la seule rade absolument sûre où les Allemands puissent embusquer leurs sous-marins.

Or, à voir ce que font déjà les sous-marins boches, en l'absence de toute base de racoub et de réarmement sérieux, on peut imaginer ce qu'ils feraient avec un chantier naval relié par voie ferrée directe aux arsenaux allemands ! C'est la Méditerranée orientale devenant intenable, sinon pour nos navires de guerre, du moins pour les navires de commerce. Les armées du Grand Turc et du Kaiser pourraient, du coup, faire l'économie de leur marche à travers le désert sur le canal de Suez, car le transit de ce canal tomberait à rien. Le canal serait virtuellement détruit.

Déjà le torpillage du *Persia* et de quelques autres paquebots a fait courir le bruit que les lignes japonaise et hollandaise allaient désormais prendre la route du Cap. Ce serait un coup sérieux. Ces pavillons couvrant, le japonais, 350.000 tonnes et le hollandais, 1 million 400.000, feraient perdre au transit total près d'un dixième de sa valeur.

Mais que dire du commerce anglais, qui affrète à lui seul les huit dixièmes des vingt millions de tonnes et des cinq mille bateaux passant annuellement par Suez ? Voyez-vous quatre mille bateaux anglais forcés de prendre l'interminable route du Cap, avec quel phénoménal supplément de dépense en charbon ! Et les Indes reculées à six semaines de Londres, au lieu d'en être à quinze jours !

Notre trafic, pour être plus modeste, ne laisse pas que de nous tenir au cœur également. Pour Madagascar, le détournement ne serait pas une affaire. Mais pour l'Indochine ?

Tant d'intérêts, et de si vitaux et de si énormes, attachés à la conservation de Salonique ! Commence-t-on à voir lesquels furent bons prophètes, de ceux qui voulurent y rester, ou de ceux qui eussent volontiers porté nos armes ailleurs ?

L'activité diabolique des sous-marins allemands donne tout d'un coup à la possession de Salonique une valeur inattendue de tous, sauf de l'homme d'Etat français qui en avait eu comme l'intuition générale. Si Salonique résiste, celui-là méritera peut-être d'avoir un jour sa statue sur la berge du canal, en face de Lesseps.

Maurice de Waleffe

Propos en l'air

QUI ?

Personne ne défend M. René Besnard ; à lui la sortie...
— Mais qui, à sa place ?

— Ah ! pardon. Ceci regarde Gouvernement et Parlement. S'il ne se trouve, dans ces milieux, personne qui soit désigné par les capacités nécessaires, que l'on cherche au dehors.

Enfin, excusez l'audace : si l'on essayait d'un aviateur ?

Non, ne vous fâchez pas : je plaisantais. Je sais bien que ce n'est pas le moment de rire. C'a été malgré moi. Ne prenez pas ma boutade au sérieux. Je reviens à la raison. Cherchons qui, mais sans compter trop sur les représentants de la nation pour nous aider dans cette recherche.

Voyez où l'on en est, à la Chambre. Nous apprenons, d'abord, que la sous-commission de l'aéronautique a approuvé les conclusions de son président-rapporteur, M. d'Aubigny, à l'unanimité, et qu'elles ont été communiquées sans délai au chef du Gouvernement et au ministre de la guerre. La commission sénatoriale de l'armée, avec une hâte aussi patriotique, s'empare de la question et convoque MM. Briand, Gallieni et René Besnard.

Pendant, crise de couloirs. Trois députés, MM. Girod, Henri Paté et Camille Picard, protestent contre l'unanimité du communiqué à la presse : ils étaient absents et, contrairement au proverbe, ils n'acceptent pas que les absents aient tort, d'autant plus que, la sous-commission comptant 42 membres et le scrutin n'ayant réuni que 7 votants, le déficit est de 35 membres. C'est d'une publicité fâcheuse pour ces collègues, désintéressés d'un des plus graves problèmes de l'heure. Certainement, quelques-uns ont des excuses valables, mais qui légitiment aussi d'un fonctionnement défectueux de la machine législative. Ainsi M. Girod se plaint, dans une première lettre, qu'on ne l'ait pas attendu pour agir ; et, le lendemain, il lui faut accorder à ses contradicteurs qu'il n'a pas assisté à trois sur cent des délibérations sur l'aéronautique. Le député du Doubs s'explique ainsi dans *L'Homme enchaîné* :

Un membre de la commission de l'armée me reproche de ne pas assister souvent, depuis la guerre, aux séances de cette commission.

Le fait est exact, au point de vue parlementaire.

Mais nous aurons l'occasion, prochainement, à la tribune de la Chambre, de dire à la fois, et les raisons de l'absence de ce membre, et les motifs de mes absences.

Ce ne saurait manquer d'intéresser ni pour le public, ni pour ses électeurs, ni pour les miens.

M. Girod est pilote-aviateur, commandant, chargé de l'inspection et de l'organisation des écoles de pilotage. C'est une tâche formidable, qui doit l'appeler souvent loin de Paris et de la Concorde. Mais quelle situation enchevêtrée ! Alors qu'il vole à ses occupations militaires, il faudrait attendre la fin de la mission, des reconnaissances, des bombardements où il peut être engagé ? De retour, va-t-il incriminer, à la commission, le ministre de la guerre, le sous-secrétaire d'Etat, le généralissime dont il est le subordonné ? Alfred de Vigny n'avait pas prévu cette complication douloureuse : *Grandeur et servitude militaires et parlementaires* ! Le député-aviateur ne peut manquer d'être renseigné sur la crise de l'aviation, et il est le seul à devoir se taire. Certes, il écrit beaucoup, mais à côté. Enfin — ô Union sacrée ! — que signifie cette menace de monter à la tribune pour le public, et pour ses électeurs, et ceux de l'adversaire ? Nous demandons à M. Girod de laisser la bourbe électrolaire et de rester dans la zone plus saine et plus glorieuse où il s'est élevé. M. Girod n'a-t-il rien à dire sur l'aviation ? J'imagine que, si le sénateur Emile Reymond vivait encore, il n'eût pas attendu la troisième année de la guerre pour dénoncer les erreurs, suggérer les réparations, exiger toutes les réalisations.

Or, c'est la presse qui a dû jeter le cri d'alarme, et ce n'est pas reluisant pour le Parlement, dont certains membres sont prêts à nous honnir parce que nous dévoilons nos faiblesses, en face de l'ennemi. Comme s'il les ignorait ! Si nous criions le mal, c'est pour que l'on y remédie, cela seul importe. Faut-il écrire, comme un simple Mortane, dans la *Revue Hebdomadaire* :

Qu'ont-ils fait, les Allemands avec leur aviation ? Rien. Ils n'ont aucun bombardement efficace à leur actif ; aucune de leurs attaques ne peut être comparée à l'une des nôtres. Qui ils ont tués civils, ils ont

bombardé des marchés, des hôpitaux, mais le nombre de leurs succès est infime comparé à ceux que nous avons obtenus...
Qu'est-il sorti de ces bulles ? Du gaz ! Leurs victimes, ce sont surtout leurs équipages et naturellement encore des civils. Quant aux résultats militaires, néant !

(Il en est sorti, de ces bulles, que Paris, depuis un an, n'ose plus sortir, le soir, et se cache la face dans les ténèbres.)

Dans le Figaro, Alfred Capus note :

Ce n'est pas la presse qui a tort de faire cette campagne. La faute, c'est qu'elle soit possible, qu'elle ait des aliments quotidiens et que des explications franches, venues des milieux autorisés, ne l'aient pas promptement interrompue. Explications franches et aussi complètes dans le détail que le permet la défense nationale, avec même des erreurs, acceptation loyale des responsabilités, pourquoi pas ? Tout vaut mieux que d'inquiéter l'opinion publique, dont la fermeté, dont la confiance sont des facteurs essentiels de la victoire.

Elle a d'autant moins tort, mon cher Capus, la presse, qu'il lui a fallu un an pour s'émouvoir. Elle était toute à la maîtrise de l'air. Mais « la Défense Nationale » était informée, et elle ne faisait rien que de changer la Direction de l'Aéronautique en sous-secrétariat.

Avant d'attaquer dans la presse, j'ai présenté une centaine de parlementaires. Leurs carnets sont bondés de rendez-vous pour des années, jusqu'après les élections. — Je voulais dire : jusqu'à la victoire. — Les séances, les commissions, les missions, et, pour les mobilisés, l'aller et retour, des traversées aux tranchées, ne leur laissent aucun répit. L'aviation ? Ça n'intéresse pas les électeurs. Et l'on en vient à ce néant terrible qu'à la minute de désigner un titulaire au sous-secrétariat de l'Aéronautique, ils se demandent, à l'unanimité des présents et des absents : « Qui ? »

Ce qui n'empêchera pas nombre de candidatures de surgir, pour remplacer M. Besnard. « Pourquoi pas moi ? » argueront-ils, derrière ce précédent...

Qui ? Le Journal des Débats fournit, je crois, la plus logique indication quand il écrit :

Comment l'avis des combattants pourrait-il avoir son juste poids, être écouté, pesé, jugé, harmonisé avec les raisons d'un autre ordre, par un organisme administratif qui a pour domaine responsable une seule branche artificiellement découpée dans l'armée ? Voilà un service qui touche non pas seulement au matériel comme celui des munitions mais au personnel combattant, sur un point où il est plus impossible que partout ailleurs de séparer l'un de l'autre. L'aviation, c'est un morceau de l'armée. Il appartient donc au chef responsable de l'armée, à lui seul, d'en avoir la gestion responsable. Il doit gouverner cette branche de l'activité militaire, en liaison avec les autres, comme un chef d'orchestre dirige chaque instrument en vue de l'ensemble symphonique. Au commandement supérieur du front le soin d'exprimer les nécessités militaires, là comme ailleurs, et au ministre de la guerre celui d'y pourvoir. Toute autre méthode est hérésie. Et quand, pour compléter la faute, on ajoute à une organisation mal conçue l'inconvénient d'une incompétence fatale, on a fait une double absurdité. Voilà à quoi tient la crise de l'aviation.

C'est une crise de commandement. On craint que nos grands et vieux chefs ne croient pas assez à l'aviation, toujours considérée comme un service et non comme une arme. Au commandement suprême de dire s'il veut une armée aérienne, avec une stratégie aérienne, pour une guerre aérienne, pour la victoire aérienne, capable de hâter la grande débâcle.

Alors, mon idée d'un aviateur n'était pas si saugrenue, puisque je me rencontre avec les Débats...

(Par aviateur, je n'entends pas quel que acrobate de l'air, comme écrit Georges Prade, croyant honorer un Garros, un Gilbert, un Pégoud ; je n'entends pas un toréador de l'air, comme M. J. Mortane magnifie les héros incomparables qui, après les shrapnells, les taubes, la panne en Bochie, doivent encore affronter sa plume lyrique : des toréadors de l'air !)

Par aviateur, je ne désigne pas des auteurs de raids sensationnels. Il faut à un chef des qualités de chef. Quand on disait de Garros, avec ses 25 ans : « Voilà l'homme qu'il faudrait », ce n'était pas à cause de ses records — mais pour son âme de chef.

Qui ? — Du front à l'arrière, depuis quinze mois, dans nos escadilles, parmi nos « aviateurs » de tous grades — quelques chefs ne se sont-ils pas révélés, que le haut commandement seul peut connaître ?

Qui ? — Au généralissime Joffre et au lieutenant-colonel Barès, grand maître de l'aéronautique au G. Q. G., de le dire...

Jean Ajalbert

Les Communiqués

15 heures.

Au cours de la nuit, après un bombardement violent, les Allemands ont prononcé une assez forte attaque contre nos tranchées entre la cote 193 et la butte de Tahure.

Ils ont été complètement repoussés. Aucun événement important sur le reste du front.

23 heures.

Entre Soissons et Reims, notre artillerie a pris à partie les batteries adverses et causé des dégâts importants aux ouvrages ennemis de la région au nord-est de Vailly.

En Champagne, nous avons exécuté sur divers points sensibles du front ennemi des tirs de destruction qui ont bouleversés les tranchées allemandes et provoqué l'explosion des dépôts de munitions.

Proclamation du général Joffre AUX ARMÉES FRANÇAISES

Le Bulletin des armées publiait, hier, la proclamation suivante du commandant en chef aux armées françaises à l'occasion du Nouvel An.

Soldats de la République,

Au moment où se termine cette année de guerre, vous pouvez tous considérer votre œuvre avec fierté et mesurer la grandeur de l'effort accompli.

En Artois, en Champagne, en Woëvre et dans les Vosges, vous avez infligé à l'ennemi des échecs retentissants et des pertes sanglantes, incomparablement plus élevées que les nôtres.

L'armée allemande tient encore, mais elle voit diminuer chaque jour ses effectifs et ses ressources.

Obligée de soutenir l'Autriche défaillante, elle doit rechercher sur des théâtres secondaires des succès faciles et temporaires qu'elle a renoncé à remporter sur les fronts principaux.

Toutes les colonies de l'Allemagne sont isolées dans le monde ou tombées entre nos mains.

Au contraire, les Alliés se renforcent sans cesse.

Maîtres incontestés de la mer, ils peuvent se ravitailler facilement, alors que les Empires du Centre, épuisés financièrement et économiquement, en sont réduits à ne plus compter que sur notre désaccord ou sur notre lassitude.

Comme si les Alliés, qui ont juré de lutter à outrance, étaient disposés à violer leur serment au moment où va sonner pour l'Allemagne l'heure du châtiement !

Comme si les soldats qui ont mené les plus rudes combats n'étaient pas de taille à tenir malgré la boue et le froid !

Soyons fiers de notre force et de notre droit !

Ne songeons au passé que pour y puiser des raisons de confiance ! Ne songeons à nos morts que pour jurer de les venger !

Pendant que nos ennemis parlent de paix, ne pensons qu'à la guerre et à la victoire !

Au début de cette année qui sera, grâce à vous, glorieuse pour la France, votre commandant en chef vous adresse, du fond du cœur, ses vœux les plus affectueux.

J. JOFFRE.

Au grand quartier général des armées françaises, le 29 décembre 1915.

Hors d'Œuvre

VEDETTES

Avant la guerre, on voyait, à l'étalage des papeteries et marchands de cartes postales, les portraits de M. Dranem, de M. Mayol, de Mlle Mistinguett, de Mlle Pomponette ; on y trouvait aussi un joli choix de dames anonymes et décolletées, œuvres d'art à l'usage des collégiens et des vieux messieurs.

La guerre est venue. D'autres vedettes se sont imposées : l'étalage a été occupé par les portraits de M. Poincaré, du roi Albert, du général Joffre, du maréchal French, des hommes qui portaient notre fortune et incarnaient nos espoirs.

Et puis la guerre s'est prolongée ; nos gloires parisiennes ne pouvaient consentir à se laisser oublier plus longtemps ; d'autre part, nos gloires françaises sont toujours d'actualité... Nos marchands de cartes postales ont, alors, fait preuve d'éclectisme.

C'est pourquoi, à l'étalage, nous voyons, aujourd'hui, M. Poincaré entre Mlle Mistinguett et M. Mayol, le général Joffre entre M. Dranem et Mlle Pomponette, le maréchal French entouré de ces dames décolletées qui s'imposent encore, puisque ni les collégiens ni les vieux messieurs ne sont mobilisés.

Je trouve cet éclectisme parfaitement indécrot.

Je suis gênée lorsque, au cinéma, je vois le général de Castelnau défilé entre Rigadin et Bout-de-Zan.

Je suis agacée lorsque, chez un épicière, je vois des pancartes recommandant les « Joffrines » aux amateurs de petits fours ; lorsque, dans un bazar, j'entends un employé recommander la « Joffrette » à une vieille dame qui a froid aux pieds... Passe encore que le commerce ait ingénieusement profité des circonstances pour rebaptiser, d'une part, la gaufrette, de l'autre, la chaussette, au moyen d'un spirituel à-peu-près... Mais je suis outrée lorsque je vois un marchand de nouveautés lancer le « Joffre », qui est un caleçon imperméable, et un pharmacien prôner le « Joffral », qui est un purgatif nouveau.

Il y a des noms qui devraient être épargnés par le cabotinisme et la réclame... Certes, en France, nous n'avons pas la bosse du respect ; mais, jusqu'à présent, les Boches eux-mêmes rendaient hommage à notre réputation de tact et de bon goût.

ZETTE

Courrier théâtral

Le théâtre de l'Alhambra, à Bruxelles, vient d'opérer sa réouverture, sous la direction d'un nommé Clauwaert, flammant emboché qui incarne l'Anastasia de la presse flamande à la Kommandantur.

La première représentation fut très brillante, bien que les spectateurs belges se fussent abstenus. La troupe avait été réquisitionnée pour occuper les fauteuils et applaudissait au commandement d'un sous-officier bavarois placé près du chef

d'orchestre. Le spectacle était dans la salle ; il n'avait rien de banal. Les soldats du Kaiser, en compensation de l'ennemi qui devait résulter pour eux de l'audition d'une pièce en langue flamande à laquelle ils ne pouvaient rien comprendre, étaient autorisés à fumer et à boire. Ils passèrent la soirée à assécher des pots de bière, à cracher sur les tapis et à envoyer vers le plafond illuminé des bouffées de tabac asphyxiantes, cependant que les acteurs, exaspérés et incompris, intercalaient dans le texte, sans aucun risque, quelques aménités à l'adresse du Kaiser et de son représentant von Bisping.

Jonas veut se marier

Dans l'armée, Jonas est un modeste auxiliaire de deuxième classe, mais, quand il était civil, on l'applaudissait comme artiste.

Contrairement à son homonyme biblique, il avalait et ne se laissait pas avaler. Devant le public étonné et charmé, il ingurgitait successivement cent bocks, un aquarium avec ses poissons rouges, quelques grenouilles, une montre et sa chaîne, etc... Vous voyez que notre homme a un bel estomac, mais il a aussi un cœur, et ce cœur, depuis tantôt quatre ans, bat pour une jeune Hongroise, danseuse de son métier, que Jonas était sur le point d'épouser quand la guerre fut déclarée. Parisien pur sang et patriote ardent, le fiancé rejoignit aussitôt son dépôt. Quant à la fiancée, elle fut expulsée et se réfugia en Suisse, où elle continue à danser, mais, comme Inès de la Sierra, avec une plaie au cœur. Elle aime son Jonas et estime qu'il ne fait bon vivre qu'en France.

Le couple est donc très malheureux et maudit le sort qui a voulu que la guerre éclatât fin juillet au lieu d'éclater fin août.

Un mois plus tard, le mariage était consommé, tandis que, suivant l'expression de Jonas, « il n'y a eu qu'un commencement d'exécution », les bans seuls ayant été publiés.

Que faire, en cette triste conjoncture ? Jonas s'est adressé à ses chefs hiérarchiques ; il est venu à l'Œuvre, il est même allé consulter le procureur de la République ; personne n'a pu le renseigner. Jonas voudrait savoir s'il peut se marier par procuration et voilà ce que tout le monde ignore, car la loi n'a pas prévu le cas d'un militaire qui désire se marier par procuration avec une femme appartenant à une nation belligérante et résidant dans un pays neutre.

Il n'y aurait qu'une façon de tout arranger : ce serait que le ministre de l'intérieur accordât à la fiancée de Jonas un laissez-passer qui lui permettrait de devenir française en se mariant. Mais, voilà, M. Malvy est-il l'homme à comprendre une peine de cœur ? Certains disent : oui.

Statistique

La censure des théâtres a eu à examiner, depuis la fin d'août 1914, environ 1,500 pièces anciennes ou nouvelles, plus de 9,000 films cinématographiques, et on lui soumet chaque semaine, en moyenne, 150 programmes de concert, représentant environ 2,000 chansons.

La publication de cette statistique prend une allure d'apologie : en considération du surmenage des censeurs, il doit leur être beaucoup pardonné.

Tempérance

Une vieille dame très bien pénétrée avec ses trois fils en uniforme dans un « Thé Anglais » de la rue Cambon. Elle demande quatre tasses ; on lui en sert une. Elle requiert l'explication de cette plaisanterie. On lui montre l'horloge.

— Il n'est que quatre heures et demie... Il est interdit de rien servir aux soldats avant cinq heures. Nous devons même prier ces messieurs de sortir.

Toutes les circulaires ministérielles relatives aux cafés et débits de boisson ont été édictées au nom de la tempérance. Si maintenant le thé est considéré comme une boisson alcoolique...

Tempérance, que d'abus on commet en ton nom !...

Poils d'Allemagne

Par un récent arrêté publié à Berlin, les sujets du Kaiser sont requis, sous peine d'amende, des faire des rapports mensuels aux autorités sur la quantité de poils qu'ils possèdent, lorsque cette quantité atteint le poids de 10 kilos.

Hâtons-nous d'ajouter qu'il s'agit de poils d'animaux (y compris ceux de veaux, chiens, poulains et chevaux) susceptibles d'être manufacturés en produits textiles.

Offres d'emploi

On lit, dans la Belgique Nouvelle, cette annonce :

ORDRE DE L'ANCIENNE SAGESSE

Pour la propagation de la Religion et de la Philosophie mystique des Sages d'Égypte, de Grèce et d'Orient, s'adresser à « O. A. W. », 3, Thorn Grove, Albert Road, Hale, Cheshire, Eng.

Il doit s'agir d'un ordre fondé par le roi Constantin, et dont M. Romain Rolland, succédant à M. Ford, est actuellement le prieur.

Les Allemands veulent-ils la paix ?

NOTRE ENQUÊTE EN SUISSE

Appauvri par mainte omission malheureuse obligatoire, et décoloré par l'élimination non moins forcée des particularités précises qui marqueraient avec netteté le *quis, quid, ubi, quando*, cet exposé des opérations dirigées par M. de Bülow permet cependant de répondre à la question posée : l'Allemagne désire-t-elle la fin de la guerre ? ou, pour mieux dire : l'Allemagne désire-t-elle qu'on lui demande la paix ? Officiellement, le chancelier de l'Empire crie très haut à l'Europe : *Non* ; officieusement, M. de Bülow chuchote tout bas en Suisse : *Mais oui ; venez me parler à moi, et n'écoutez pas cet imbécile !*

Entre temps, l'astucieux tentateur essayait un stratagème qui eût été autrement efficace que ses suggestions s'il avait pu réussir.

M. de Bülow avait sur le cœur l'échec des négociations dont il se chargea l'an dernier en Italie. A Berlin, il s'était donné pour l'homme capable d'immobiliser les Italiens dans la neutralité, et les Italiens avaient pris les armes, en dépit de son art persuasif soutenu par les fameuses sommes qu'on a dénommées l'or giolittien. Cet insuccès affectait péniblement son amour-propre de diplomate vaniteux, et il compromettait l'avenir de ses ambitions qui sont immenses. M. de Bülow n'a donc pas voulu rester sur son échec ; il a offert de reprendre l'œuvre manquée et, s'il est venu s'établir en Suisse, c'est peut-être moins pour essayer de préparer la paix à l'aide d'acrobates dérisoires, que dans l'espoir de la rendre nécessaire par un coup inattendu. Il se flattait de détacher l'Italie de l'Entente.

Ceux qui se sont trouvés en situation d'observer les mouvements dont il est le centre savent pertinemment qu'il a renoué avec les Giolittiens ; que deux d'entre eux sont venus conférer à Lucerne ; qu'entre ceux-ci et M. de Bülow, il a été procédé à l'examen d'un plan de campagne dirigé contre le ministère italien, contre M. Salandra, dont Berlin demandait la chute.

Toujours optimiste et souriant, en vrai fat qu'il est, M. de Bülow voyait l'exécution facile : il suffirait de représenter au pays et aux parlementaires que les opérations militaires avançaient lentement ; qu'elles coûtaient cher ; que les résultats ne dépasseraient guère ceux qu'assurerait tout de suite un arrangement amical ; que les Alliés commençaient à fléchir ; que, d'ailleurs, un vent de paix se levait sur l'Europe. Si l'argent était nécessaire pour cette campagne, les amis de l'Allemagne savaient bien que cette question n'importait guère...

Les délégués italiens n'auraient pas demandé mieux que d'être persuadés, si la persuasion avait pu se faire jour dans leur esprit ; mais ils restèrent sceptiques. Du reste, qui sait si l'un d'eux n'était pas du nombre de ces Giolittiens qui, au printemps dernier, acceptèrent l'argent pour le verser ensuite à la Défense nationale : je veux dire que, l'un ou l'autre, sinon tous les deux, s'empresèrent peut-être de livrer à Rome le secret des colloques de Lucerne. Il n'est pas téméraire de supposer que ces indiscrétions précipitèrent l'adhésion de l'Italie au pacte de Londres, qui, avec le vote de la Chambre italienne, fournit aux sollicitations de M. de Bülow une réponse nette et définitive.

On lisait en Allemagne, il y a quelques années, un livre dont le titre, assez heureux, valait plus que le contenu ; c'étaient les *Lettres qui ne l'ont pas rejoint*. Toutes les tentatives de M. de Bülow ont été, comme celle qui visait M. Salandra, des lettres que le destinataire n'a jamais reçues.

On pourrait nommer tel personnage, non giolittien ni salandriste, mais italien, dont l'entremise pouvait sembler précieuse, car il est lié d'amitié avec tel Fribourgeois de marque, lié lui-même avec des « notabilités » françaises. Le message verbal fournissait bien l'étape initiale et la seconde aussi ; mais il s'arrêtait au dernier message qui refusait la commission, en objectant qu'il ne connaissait pas de Français assez dégradés pour se prêter à un pareil entretien.

Achille Plieta

On interpellera aujourd'hui sur l'aviation

La crise de l'aviation militaire, qui cause un malaise dans le pays, sera traitée à la Chambre aujourd'hui. Espérons qu'il sortira de cette discussion autre chose que des promesses. C'est justement un parlementaire qui paraît connaître la question dont il va parler, puisqu'il a son brevet de pilote-aviateur, M. Paul Laffont, représentant de l'Ariège, qui tendra la perche à M. René Besnard, en lui demandant, dès la rentrée, quel est son programme. L'honorable député ne croit pas, quant à lui, que la situation soit aussi grave qu'on l'a dit. Il croit plutôt que l'aviation évolue et même qu'elle progresse au milieu des difficultés inhérentes à toute espèce de progrès. Il est, cependant, d'avis qu'un débat public sur l'état de notre cinquième arme n'est pas inutile.

LES EMBARRAS du Gouvernement grec

Tandis que l'état-major germano-bulgare met la dernière main à la préparation de son offensive contre Salonique et que corps d'armée et batteries lourdes s'accumulent le long de la frontière grecque, de Monastir à Petrich, une partie diplomatique — d'une importance presque décisive sur l'issue des événements militaires qui vont se dérouler prochainement en Macédoine — se poursuit à Athènes.

Voici près d'un mois que Berlin, Vienne et Sofia, conscients du péril que risquent de faire courir à la réalisation de leurs projets les sentiments de l'armée hellène, invitent le gouvernement grec à démobiliser. A quoi bon s'offrir le luxe ruineux d'entretenir 300.000 hommes à faire l'exercice ou à monter la garde le long des frontières, puisqu'on est bien décidé à ne pas les utiliser ? S'inclinant devant ces sages conseils, M. Skouloudis, vers le 5 décembre, avait promis que, dès les élections faites, les quatre cinquièmes de l'armée grecque seraient renvoyés dans leurs foyers. Le scrutin achevé, il n'y avait plus aucun intérêt, en effet, à retenir sous les armes les partisans de M. Venizelos. Il y en avait même un très grand à ne pas le faire.

J'ai insisté à ce moment sur le danger que présenterait pour nous cette démobilisation et montré qu'elle ferait le jeu des Germano-Bulgares. Elle n'a pas eu lieu, sur le désir même du grand état-major hellène, inquiet par certaines manifestations oratoires des généraux du roi Ferdinand et par l'effervescence provoquée par les victoires bulgares parmi la population bulgare de la Macédoine grecque.

Et c'est uniquement la présence des troupes grecques autour de Salonique qui a arrêté les Bulgares lancés à notre poursuite. Il n'y avait aucun doute à avoir, en effet, dès lors, sur l'attitude des soldats du roi Constantin s'ils se trouvaient en présence de leurs anciens adversaires de 1913, et le commandement bulgare, bien renseigné, on peut le croire, n'en avait aucun.

Depuis lors, les exigences des coalisés en vue d'obtenir la démobilisation se sont faites de plus en plus pressantes. Les faits spontanés dans les soldats grecs avaient attiré sur les Bulgares l'attention de Kiritza et Argyrocastro, les manifestations continuées de sympathie des troupes hellènes cantonnées en Macédoine pour les Alliés, l'ordre du jour de fin d'année où le général Moschopoulos, commandant de la deuxième armée, — celle qui surveille les Bulgares de Doiran et de Petrich — invitait ses troupes à se tenir prêtes à faire « tout leur devoir contre l'ennemi héréditaire », tous ces faits et bien d'autres, plus significatifs encore et que l'on saura plus tard, révélèrent dans les armées grecques un état d'esprit singulièrement périlleux pour les combinaisons échauffées entre les cabinets germaniques et leurs complices d'Athènes.

C'est ce péril qui, aujourd'hui encore, le moment arrivé pour eux de franchir la frontière, et malgré toutes les autorisations et toutes les assurances du gouvernement grec, arrête les Germano-Bulgares dans une suprême hésitation. Ne pas attaquer Salonique, c'est perdre tout le fruit de deux mois de victoires ; attaquer Salonique, en passant au milieu d'une armée grecque qui échappe à la main de ses chefs, quand ces chefs eux-mêmes ne l'excitent pas contre les Bulgares, c'est s'exposer également à une catastrophe.

Une invitation formelle à démobiliser a été adressée à Athènes, samedi dernier, par Berlin et Sofia. L'assurance donnée par le roi Constantin que ses troupes reculeront à droite et à gauche du champ de bataille futur assez loin pour éviter tout contact entre elles et les Bulgares et peut-être les Turcs ne suffit pas aux coalisés. Les Bulgares qui s'y connaissent en félonie flairent un piège dans cette offre et ne se gênent pas pour le dire. Rien ne les fera entrer en Macédoine, tant qu'il y restera une puissante armée grecque.

De lâchetés en trahisons, la Grèce est arrivée au fond de l'impasse. Elle ne peut plus reculer. Il faut qu'elle soit pour ou contre l'un des belligérants. Si elle maintient sa mobilisation, assurée qu'elle est que ses soldats attaqueront spontanément les Bulgares si ceux-ci marchent sur Salonique, elle se déclare implicitement pour les Alliés ; si elle démobilise, elle se déclare ouvertement pour les Germano-Bulgares puisqu'elle supprime l'obstacle qui, depuis trois semaines, arrête leur offensive, et l'arrêterait peut-être indéfiniment.

Nous avons dans la mer Egée les moyens de faire clairement comprendre au roi Constantin et à ses conseillers que nous es-timons que le maintien sous les armes de tous les Grecs, qu'ils y aient eux-mêmes appelés, est plus que jamais nécessaire à la défense de leur patrie.

Allons-nous donc hésiter à en user ?

Henri Pozzi

DÉJEUNER D'ADIEUX

Le Président de la République et Mme Raymond Poincaré ont reçu hier matin à déjeuner l'ambassadeur d'Espagne et la marquise de Valierra qui doivent quitter Paris ces jours-ci.

Etaient également invités le haut personnel de l'ambassade et le président du conseil.

LES RÉFUGIÉS

D'une note, communiquée par les services du ministère de l'intérieur, il ressort qu'à l'heure actuelle, 900.000 réfugiés ou rapatriés ont été répartis par les soins du gouvernement entre les départements français où ils ont trouvé avec l'aide de l'Etat les sympathies exprimées de nos populations.

Parmi ces réfugiés, il faut distinguer ceux qui ont des ressources propres et ceux qui ne peuvent subvenir à leurs besoins. Ces derniers, qui forment l'immense majorité, sont entièrement à la charge de l'Etat.

La question des loyers

Le devoir de l'Etat

La loi impatiemment attendue, qui réglerait toutes questions entre bailleurs et locataires, va entrer en discussion à la Chambre le 20 janvier prochain.

Certes, les propriétaires ne sont nullement privilégiés, et la diminution normale, voire la suppression de leurs revenus, conséquence directe de la guerre, ne peuvent donner naissance à indemnité de l'Etat, non plus que pour tout autre Français.

Cependant les pertes des propriétaires leur sont en grande partie imposées par l'Etat qui a cru devoir se mêler d'une question qui eût été beaucoup mieux résolue sans lui.

Seulement les délais de grâce qu'édicte ce texte ne sont accordés qu'au débiteur qui en établit la nécessité. En l'espèce, comme on dit au Palais, ces débiteurs eussent été de droit, et sans contestation, les mobilisés.

L'Etat est intervenu comme une corniche qui abat des noix. Il a incité des locataires parfaitement en état de solder leurs quittances à n'en rien faire.

Nul ne demande pourtant cela. Après la guerre, les propriétaires auront en portefeuille des quantités de quittances irrécouvrables, et rien dans notre projet n'indique qu'ils auront de ce fait un recours contre l'Etat.

Il n'est pas d'autres citoyens dont la situation juridique soit comparable à celle des propriétaires, si ce n'est ceux des commerçants de qui les entreprises ont été entravées par des mesures légales ou administratives.

Evidemment le moratorium qui pèse sur tous les commerçants est aussi injuste, aussi « paralysant », comme dit Edmond Théry, que celui qui pèse sur les propriétaires.

Il n'est pas moins inexact de croire que le propriétaire n'est qu'un capitaliste, qui risque seulement, comme tout autre rentier, la diminution ou la suppression de son revenu.

sa marchandise. Ses recettes constituent, pour partie, des bénéfices et, pour partie, le remboursement de frais généraux des plus importants, comme dans tout commerce.

Or, on lui retire tout ou partie de ses recettes, mais on n'a pas réduit les frais généraux. En sorte que ce rentier — si on l'estime rentier — risque non seulement de ne pas toucher ses revenus, mais encore d'avoir plus de frais que de recettes, et cela, non par le jeu libre et régulier de l'offre et de la demande, mais uniquement du fait de mesures gouvernementales.

Est-ce à dire que le propriétaire soit plus intéressant que quiconque ? Certes non, mais autant. A la vérité, certains sont insatiables. Ils ne supportent pas la pensée de subir une perte du fait de la guerre. Nous en avons reçu des protestations véhémentes contre l'idée que leur créance pourrait être réduite « en violation de toutes les règles du droit ».

Jadis la propriété immobilière était en telle considération que le Code Civil semble n'avoir que mépris pour tout ce qui est en dehors d'elle. Res mobilis, res vilis était le principe alors en honneur. Aujourd'hui, on brime le propriétaire. Pour la masse, il est le riche, comme d'ailleurs le patron, conception aussi absurde qu'inique.

On a grand tort de maltraiter la propriété bâtie. Elle est la fortune véritable d'un pays. Mais qui oserait, désormais, se risquer à mettre ses capitaux dans une entreprise si peu protégée par le gouvernement et qui, moins fructueuse qu'un placement mobilier, autrement ardue à administrer, n'aboutit à rien de moins qu'à susciter la haine des foules injustes ?

Evidemment, plus de « proprios » c'est le rêve des locataires. Il m'a hanté, parfois, les jours de terme. La réflexion n'est pas longue à le révéler dangereuse utopie.

Fernand Izouard, Docteur en droit, avocat à la Cour.

LES INTELLECTUELS ROUMAINS

Le 25 octobre dernier, le Comité franco-roumain adressait un manifeste à l'élite intellectuelle de la Roumanie pour lui demander de quel côté allait ses sympathies.

Les Roumains viennent de répondre à cet appel et de leur lettre nous extrayons le passage suivant : « Nous savons quels sont les auteurs responsables et quel devait être l'enjeu de cette guerre formidable. Nous n'avons été dupes d'aucun de ces sophismes allemands et nous assistons une fois de plus aujourd'hui à l'antique lutte du droit contre la force, avec l'immense majorité du peuple roumain, qu'il s'agisse des Roumains enserclés dans les limites artificielles de l'actuel royaume ou de ceux qui gémissent sous le joug austro-magyar, nous avons compris que notre honneur aussi bien que nos intérêts vitaux nous commandaient de prendre part à la guerre aux côtés de la Quadruple-Entente.

Ce manifeste est signé par quatre-vingts sémaleurs, députés et universitaires, membres d'académies et professeurs de facultés.

Evadés et repris

Le Havre, 5 janvier. — Dans la nuit du 29 au 30 décembre, cinq prisonniers allemands s'étaient évadés de Gonfreville-l'Orcher. Après avoir erré dans les bois environnants, l'un d'eux a été arrêté par le gendarmier de Sandouville et les quatre autres, dont un sergent, par la gendarmerie de Lillebonne.

TRIPLE ASSASSINAT

Rennes, 5 janvier. — Mme Mauvieux, son fils âgé de 6 ans et sa fille, âgée de 8 ans, ont été trouvés la gorge tranchée dans leur ferme, aux Avarioux en Quessoy.

A PROPOS des Réformes frauduleuses

On vient de mettre en liberté provisoire un certain nombre de clients du docteur Lombard et on s'est empressé d'aviser la presse qu'on se référait, pour ce faire, à la jurisprudence de la cour suprême, qui déclare que le « corrompu » seul et non le corrupteur peut être poursuivi, lorsque le premier n'est pas fonctionnaire.

Il est exact qu'en 1912 la Cour suprême, à qui était délégué par le procureur général près la Cour de Paris un ancien magistrat, acquitté comme corrupteur, déclara que l'article 179 ne punissait le corrupteur que lorsque la corruption avait été exercée sur un fonctionnaire et laissait donc hors de son champ d'application un certain nombre de cas de corruption : corruption des particuliers à influence réelle ou supposée, mandat électif.

Mais il n'est pas moins exact que, quatre années auparavant, exactement le 7 août 1908, la même Cour de cassation, en sa chambre criminelle pareillement composée et sur plaidoirie du même avocat, cette fois moins heureux, avait décidé exactement le contraire. Elle disait, dans son arrêt, que tous les cas de corruption sont également visés par les articles 177, 179 et 180, et que le corrupteur peut être recherché, quelle que soit la personne qu'il a « corrompue » ou tenté de « corrompre ».

Le gouvernement militaire pouvait donc choisir entre la jurisprudence relative à l'ancien magistrat et celle qui concernait le candidat malheureux à la magistrature. On aurait préféré que son choix s'arrêtât sur la deuxième.

D'ailleurs, il faut beaucoup de bonne volonté pour prétendre que les médecins mobilisés compromis n'étaient pas des fonctionnaires. La Cour de cassation a précisément jugé le contraire. Il ne faudrait pas trop choisir dans ses décisions.

Enfin et surtout, ce n'est pas l'article 177 et les suivants du Code pénal qui sont applicables en l'espèce, mais incontestablement celui-ci :

« Les médecins militaires ou civils qui, appelés au conseil de révision à l'effet de donner leur avis conformément aux art. 16, 17, 18 et 19 de la présente loi, ont reçu des dons ou agréé des promesses pour être favorables aux jeunes gens qu'ils doivent examiner, sont punis d'un emprisonnement de deux mois à deux ans, sans préjudice des peines plus graves prononcées par l'article 262 du Code de justice militaire, quand il s'agit de médecins militaires ayant commis le délit prévu par ledit article.

Cette peine leur est appliquée, soit qu'au moment des dons ou promesses ils aient déjà été désignés pour assister au conseil de révision, soit que les dons ou promesses aient été agréés en prévision des fonctions qu'ils auraient à y remplir.

Il leur est défendu, sous la même peine, de rien recevoir, même pour une exemption justement prononcée.

Ce texte ne prête guère à discussion. C'est l'article 81 de la loi sur le recrutement du 21 mars 1905. Il est de ceux que n'a pas abrogés la loi « de trois ans ». — F. I.

UN ESPION CONDAMNÉ A MORT

Dé-Pasi Mario-José, sujet italien, né le 24 octobre 1892 à Badio-Pollisini et arrêté le 29 septembre dernier à Paris, 22, avenue du Maine, est de bonne prise ; sa condamnation à la peine de mort, prononcée hier, à l'unanimité, par le troisième conseil de guerre, indique la gravité de son cas.

L'affaire ayant été jugée à huis-clos, il ne nous est pas possible, aux termes de la loi, de publier un compte rendu des débats au cours desquels le prévenu s'est défendu non sans intelligence et énergie.

Le jugement suivant fera connaître les causes de cette condamnation à mort : Première question. — Le nommé Dé-Pasi est-il coupable d'avoir, se trouvant à Marseille et à Paris, de juillet à octobre 1915, procuré à l'ennemi des renseignements susceptibles de nuire aux opérations de l'armée, postes ou autres établissements militaires, les dits renseignements ayant été envoyés, notamment aux agents de l'espionnage allemand, Olibert et Lamarque, résidant le premier à Barcelone, le deuxième à Genève ? — Réponse : oui, à l'unanimité.

Deuxième question. — Le même est-il coupable d'avoir, le 27 septembre 1915, tenté de procurer à l'ennemi des renseignements susceptibles de nuire aux opérations de l'armée, etc., en mettant à la poste, à Marseille, une lettre écrite par lui la veille, adressée à Lamarque et contenant des informations sur le départ et la destination du cuirassé Kléber, ainsi que sur la mise en construction d'un canon à longue portée, laquelle tentative, manifestée par un commencement d'exécution, n'a manqué son effet, ou n'a été suspendue que par des circonstances indépendantes de la volonté de son auteur ? — Réponse : oui, à l'unanimité.

Les circonstances atténuantes ont, en outre, été refusées au prévenu, à l'unanimité.

L'AFFAIRE DEBISSCHOP

M. Boucard, juge d'instruction, après avoir fait subir, hier, au soldat Debisschop, auteur du meurtre de la rue de Moscou, un interrogatoire d'identité, a rendu une ordonnance de dessaisissement en faveur de la juridiction militaire.

Le conseil de guerre qui aura à connaître de cette affaire n'est pas encore désigné.

Notez ceci :

Les « Amis de Verlaine » sont invités à se réunir au Luxembourg, dimanche matin, 9 janvier, à onze heures, pour le vingtième anniversaire de la mort du poète, enfant de Metz.

Nos ciseaux

La situation

De l'Indépendance Belge :

Plus nos ennemis se sentent réduits à l'impuissance et plus ils sont portés à chercher dans le crime l'oubli de leurs échecs. Les Autrichiens, incapables de cueillir des lauriers sur les champs de bataille, se voient réduits à jouer sur mer le rôle d'apaches que la peur d'une rupture avec les Etats-Unis a contraint les Allemands à abandonner.

Ce rôle, les Autrichiens s'en acquittent avec une désinvolture dont, espérons-le, il leur sera tenu compte le jour de la grande échéance, lorsqu'il s'agira de remanier la carte de l'Europe et d'indemniser les victimes de la « Kultur » austro-allemande.

Un sous-marin, battant pavillon autrichien, a coulé dans la Méditerranée, sans avertissement préalable, le paquebot Persia, dont près de 200 passagers et hommes d'équipage, y compris des femmes et des enfants, ont péri !

C'est là, en moins de dix jours, le troisième transatlantique coulé dans ces parages dans des conditions identiques, et cela au moment même où Vienne, essayant de se disculper du forfait de l'Ancona, envoie à Washington une note affirmant que les officiers austro-hongrois ont pour instructions d'essayer les naufragés en détresse, même s'ils appartiennent à une nation ennemie. Le cynisme avec lequel a été perpétré ce nouveau crime de lèse-humanité fera peut-être comprendre au président Wilson et au peuple américain que la lutte des Alliés contre les Puissances Centrales n'est pas qu'une lutte entre peuples, mais la lutte du monde civilisé contre les Barbares, et que ceux qui ne se rangent pas ouvertement du côté de la Civilisation risquent d'être confondus, devant l'Histoire, avec les Barbares. L'envoi de notes plus ou moins indignées n'est pas de nature à changer ce jugement, qui est tout simplement celui des honnêtes gens.

Un impôt sur les journaux étrangers

De la Gazette de Lausanne :

A l'heure où de tous les côtés on se livre à une véritable chasse aux impôts, l'Appenzeller Landeszeitung fait une proposition qui mérite de retenir l'attention : celle d'imposer les journaux étrangers.

Un tel impôt, écrit-il, n'aurait pas seulement des avantages fiscaux, mais une importance nationale, car c'est en bonne partie à la diffusion très grande de la presse étrangère à bon marché que beaucoup de Suisses doivent l'affaiblissement de leur sens national. Les journaux à grand tirage de Paris et de Milan sont entre les mains de presque tous les Romands et Tessinois et c'est en masse que les journaux allemands ont été abonnés en Suisse allemande et sont vendus dans les kiosques.

Il y a lieu de remarquer toutefois que l'idée émise par le journal appenzellois n'est pas réalisable sur la base des traités d'établissement actuels et que les Etats dont nous taxerions les journaux ne manqueraient sans doute pas d'user de réciprocité à l'égard de la presse suisse. Les trois Etats dont il s'agit plus particulièrement sont parmi ceux où les colonies suisses sont le plus nombreuses. Ce sont les journaux suisses qui forment un des liens principaux entre nos compatriotes à l'étranger et la mère-patrie et il existe les meilleures raisons du monde pour ne pas distendre ces relations.

La contrebande par la Suisse

Notre campagne contre la contrebande par la Suisse n'a pas plu à tous nos confrères d'Helvétie. Nous avons reçu d'assez nombreuses lettres et les journaux ont essayé de protester. Le Journal de Genève écrit par exemple :

Sous ce titre : « Qui ou non, la Suisse ravitaillait-elle les puissances du Centre ? » le Journal suisse des commerçants publie une lettre d'un négociant suisse établi en France, qui se plaint vivement de la défiance croissante que manifestent les Français à l'égard des commerçants suisses, et demande qu'une réponse catégorique soit donnée aux accusations auxquelles ils sont constamment en butte. Le Journal suisse des commerçants commente ainsi cette lettre :

« Remercions d'abord notre collègue d'exposer franchement la situation et l'opinion de nos nombreux compatriotes en France. Ensuite, répondons par un non catégorique à la question qu'il a posée dans le titre de sa lettre. Les accusations de certains journaux français, comme le Matin, le Journal, l'Œuvre, l'Action française et le Journal des Provinces, dont notre correspondant nous envoie quelques coupures, ont été déjà bien souvent réfutées par la presse de la Suisse romande et allemande. Le blé, les œufs, les cuirs, etc., venant de France, que des journalistes mal renseignés et parfois malintentionnés croient voir prendre le chemin de l'Allemagne, ne suffisent pas même à la consommation en Suisse, et l'exportation en est depuis longtemps interdite. Du reste, notre pays fournit à la France, en compensation, des vaches, du lait, du fromage, du chocolat, les multiples produits de l'industrie mécanique et quantité d'autres marchandises de valeur. La presse française ferait bien mieux de vouer son attention au très considérable commerce d'échange de produits de toutes sortes qui se pratique entre l'Angleterre et l'Allemagne par la voie du Danemark.

« Toutefois nous comprenons fort bien nos compatriotes en France quand ils demandent l'intervention des autorités suisses et de leur représentant à Paris en vue d'éclairer l'opinion publique en France. »

La Suisse, de Genève, dit de son côté :

M. Gustave Téry, de l'Œuvre, veut-il me permettre de constater qu'il raisonne comme un chancelier d'empire quand il nous dit : « Avant la guerre, la France fournissait annuellement, à la Suisse, deux cent trente-sept quintaux de boyaux secs... Depuis, la Suisse en a importé de France quatre mille sept cent quatre-vingt-six. » Donc : 4786 après — 237 avant = disponibles = 4549.

Ce qui prouve bien que la Suisse ravitaillait l'Allemagne.

A cette argumentation du genre diplomatique il a été opposé un simple chiffre, celui des boyaux secs arrivés en Suisse pendant l'année précédant la guerre :

Onze mille six cent trente-six quintaux, enregistra la statistique officielle.

Or, comme la France est à peu près le seul pays qui soit encore en état de nous livrer des marchandises, les ports d'Allemagne et de Belgique étant fermés, ce que M. Téry ignore pas sans doute, il nous a manqué en réalité 11.636 quintaux moins 4.786 = 6.850.

Et c'est avec ce déficit que nous sommes accusés d'entretenir la voisine.

Qu'est que nous mangeons à déjeuner ? — Il n'y a rien de fait... L'armoire est vide.

Alors va vite en porter un morceau chez les Belhmann du second. Je n'ai parlé que de boyaux secs. Mais tous les chiffres de M. Téry sont aussi injustes, qu'il s'agisse de suifs, de saindoux, d'huiles variées, de cotons, de résineux et de cuivre. Nous importons, en temps normal, 142.295 quintaux de ce dernier, dont 3.246 fournis par la France qui, depuis la guerre, nous en a livrés 13.845 quintaux. Ce ne serait pas l'Allemagne qui peut nous compenser la différence de 142.295 à 13.845... Et, attendu qu'il nous manque annuellement la bagatelle de 130.000 quintaux pour nos besoins, M. Téry finira par comprendre qu'il nous serait bien difficile de livrer à d'autres ce que nous ne possédons pas nous-mêmes. Sans oublier que dans le chiffre de 13.845 il faut tenir compte du cuivre expédié par la France à ses fabricants suisses de munitions.

Hélas !... Plus les légendes sont stupides et plus elles sont tenaces. Il a suffi de deux ou trois Gondards de la Goutte, qui ont cru voir à Marseille des wagons étiquetés de bluff, et à Bellegarde des chevaux machant de la paille, pour que maintenant des quantités de braves gens tout aussi incapables de réfléchir soient convaincus en France de la félonie de la petite Suisse ; elle n'a rien, ses armoires sont vides et elle ravitaillait l'Allemagne.

Mais encore, si la Suisse est félonne, qui donc lui en fournirait les moyens ?

BIEN JUGÉ

Le poilu Léon Garric, parti depuis le début de la guerre, arrivait l'autre jour de Tabure, muni d'une permission de six jours et se rendait directement à son domicile, 30, rue Simart, tout joyeux de pouvoir enfin embrasser sa femme et son gosse.

Quelle ne fut pas sa surprise de trouver fermé le petit magasin de charbonnier qu'il tenait avant les hostilités. La concierge le mit aussitôt au courant. Comme Garric n'avait pas payé son loyer, le gérant de la Rente foncière à qui appartient l'immeuble était venu avec un huissier et un commissaire de police et, à eux trois, ils avaient expulsé femme et enfant et jeté le mobilier dehors. Heureusement pour Garric qu'il a comme conseiller municipal un homme actif, M. Dherbécourt, qui le conduisit séance tenante chez le président Monier. Le magistrat, mis au courant, manda immédiatement dans son cabinet l'huissier, M. Levée, et le gérant de la Rente foncière, et leur tint ce langage :

« Vous avez surpris la justice. Je ne vous permets aucune explication. Je vous donne vingt-quatre heures pour réinstaller M. Garric chez lui, et à vos frais, bien entendu. »

Bravo, monsieur le Président !

A propos de Chalais-Mendon

M. Robert Esnault-Pelterie, nous adresse la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur, « Je viens d'avoir connaissance de l'article paru dans votre journal, et où mon nom est cité.

« Cette citation m'oblige à vous demander rectification au sujet de cet article qui exprime d'une façon tout à fait inexacte une conversation que j'ai eue par téléphone avec le commandant Bayle, sous-directeur de Chalais-Mendon.

« Complaisant sur votre courtoisie pour l'insertion de cette rectification, je vous prie d'agréer, etc.

« R. ESNAULT-PELTERIE. »

M. Robert Esnault-Pelterie nous écrit bien que cet article « exprime d'une façon tout à fait inexacte une conversation qu'il a eue par téléphone » avec le sous-directeur de Chalais-Mendon, mais il oublie de nous dire en quoi consiste cette inexactitude et il n'y a que cela d'intéressant.

LA VIE CHÈRE

Pas de changement appréciable dans le cours des diverses denrées, vendues, hier matin, aux Halles Centrales. Les arrivages sont assez abondants, mais, malgré tout, les cours demeurent élevés.

Table with market prices for various goods. Columns include 'VIANDE', 'VOLAILLE', 'POISSON', 'LEGUMES'. Rows list items like 'Pot au feu', 'Aloyau entier', 'Veau entier', 'Epaule de veau', 'Mouton entier', 'Gigot', 'Ragout de mouton', 'Porc entier', 'Cabillaud', 'Carlet moyen', 'Congre', 'Rale', 'Maquereau moyen', 'Carottes', 'Navets', 'Poireaux', 'Choux', 'Pommes de terre', 'Pommes communes' with prices per kilo.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

DÉPÊCHES PARTICULIÈRES de "l'Œuvre"

L'opinion grecque et les arrestations de Salonique

Athènes, 5 janvier. — Les mesures énergiques prises par les commandants alliés à Salonique en vue de débarrasser la ville de tous les éléments de désordre continuent à provoquer les commentaires violents des organes germanophiles d'Athènes. Ils somment le gouvernement de ne pas s'en tenir à une simple protestation, mais d'exiger la remise en liberté immédiate des consulats, leur retour à Salonique et la restitution, avant tout examen, des archives saisies. Bien que plus modérés dans la forme, les journaux gouvernementaux expriment un très vif mécontentement.

Il apparaît de plus en plus que les germanophiles redoutent que le dépeuplement des consulats et documents saisis eux-mêmes ne révèle de fâcheuses compromissions et n'ait des suites désagréables pour nombre d'entre eux.

L'Autriche appelle ses derniers hommes

Genève, 5 janvier. — Le gouvernement autrichien vient de décider l'appel sous les drapeaux de tous les employés et ouvriers des usines et fabriques qui avaient bénéficié jusqu'ici de sursis d'incorporation. Ces hommes seront enrôlés au fur et à mesure qu'il pourra être pourvu à leur remplacement par des femmes ou par des mutilés de la guerre.

On estime qu'une centaine de mille hommes, la plupart de santé délicate ou de constitution maladroite, seront atteints par ces mesures qui ont semé la consternation en Autriche.

Et la Hongrie suit son exemple...

Bucarest, 28 décembre (reçu le 5 janvier). — On mande de Budapest que le *Journal Officiel* publie une série de décrets appelant sous les armes tous les hommes du landsturm appartenant aux classes 1873-77 et 1891-93-95, ainsi que tous les hommes du landsturm, à quelque classe qu'ils appartiennent, précédemment libérés ou exemptés de service par des conseils de réforme. Sont également convoqués pour un nouvel examen médical tous les hommes nés de 1873 à 1897 et réformés pour maladie ou blessures depuis le début des hostilités. Les intéressés devront avoir rejoint leurs corps avant le 17 janvier.

Les préparatifs de l'offensive contre Salonique

Salonique, 5 janvier. — Toutes les informations reçues confirment la probabilité d'une très prochaine offensive des Germano-Bulgares contre le camp retranché de Salonique.

Les forces bulgares, immobilisées depuis le 14 décembre à quelques kilomètres en arrière de la frontière grecque, où elles procédaient à de vastes travaux de retranchement, se concentrent rapidement depuis deux ou trois jours autour des principaux points de passage. Leur front s'étend de Guevgueli à Nikulitz, en arrière du lac de Deiran, avec concentrations principales entre le chemin de fer et Doiran. D'importants renforts de troupes fraîches, appartenant à la troisième armée, tenue jusqu'ici en réserve, seraient arrivés dans les derniers jours de décembre à Guevgueli.

Contrairement aux informations publiées à ce sujet, il semble que les Bulgares aient réussi à remettre en état, sous la direction d'ingénieurs allemands, la plus grande partie de la voie ferrée détruite par les Alliés, ainsi que la plupart des ponts, et qu'ils auraient pu recevoir ces jours-ci, de Mitrovitza et de Nich, un puissant matériel d'artillerie lourde et de grandes quantités de munitions. On signale notamment la présence à Guevgueli de plusieurs batteries de 305.

A Veles et à Monastir seraient réunis une quarantaine de mille hommes de troupes austro-allemandes, avec trois régiments bulgares. Deux divisions allemandes seraient concentrées près de Doiran, avec des canons de siège autrichiens.

AUTOUR DE SALONIQUE

Les arrestations ; saisie de documents

Milan, 5 janvier. — On mande de Salonique au *Corriere della Sera* :

Les documents saisis chez les consulats des puissances ennemies fournissent la preuve indiscutable d'un vaste complot contre les Alliés. Des bandes avaient été organisées avec le plus grand soin ; toutes les dispositions étaient prises pour les faire entrer en action dès que les troupes bulgares-allemandes auraient attaqué le camp retranché. Pris au dépourvu, les Alliés se seraient trouvés entre deux feux.

C'est à la suite de cette découverte que les commandants du corps expéditionnaire ont fait arrêter un certain nombre de personnes suspectes. Une chanteuse de café-concert a été arrêtée pendant le spectacle. On a pris, entre autres, dans ce vaste coup de filet, des professeurs, des médecins, des banquiers. La série des arrestations n'est certainement pas close.

Genève, 5 janvier. — On télégraphie de Constantinople que le ministre de l'intérieur, interrogé sur l'arrestation du consul ottoman, a répondu qu'une protestation avait été adressée par l'entremise de l'ambassade des Etats-Unis à Constantinople et qu'en cas de non-satisfaction des représailles seraient effectuées.

Les Bulgares-Allemands sur la défensive

Athènes, 5 janvier. — On mande de Salonique qu'il semble de plus en plus probable que les Allemands et les Bulgares n'entreprendront rien, au moins pour le moment, contre les Alliés à Salonique.

On constate, en effet, que l'ennemi fortifie la ligne qu'il occupe actuellement pour se tenir sur la défensive.

Les Allemands préfèrent diriger leurs efforts du côté de l'Albanie ; ils voudraient s'emparer de Valona et de Durazzo et s'y fortifier.

"Pour la Grèce et ses dieux"

Genève, 5 janvier. — La presse allemande commente avec violence les mesures prises à Salonique par les Alliés.

La plupart des journaux qualifient de ridicule l'imputation d'espionnage, attendu, disent-ils, que les consulats étaient surveillés par la police secrète de l'Entente avec une rigueur qui rendait impossible tout acte d'espionnage.

Le correspondant bulgare estime qu'on doit exiger de la Grèce des garanties contre le retour de mesures semblables. « Du reste, ajoute-t-il, notre situation est anormale ; nous ne pouvons marcher sur Salonique que par un corridor qui peut être fermé derrière nous ; il faut que cette situation s'éclaircisse et que la Grèce démontre si elle ne veut pas agir. »

La *Gazette de Francfort* espère que « l'acte inouï » va déterminer, dans un avenir prochain, l'expulsion définitive de l'Entente des Balkans. Et elle ajoute :

« Nous ne sommes pas sûrs que la Grèce répondra à cette mesure ; si elle le faisait, nous serions remplis de joie, non pas pour des motifs égoïstes, mais simplement en raison de notre amour profond pour la Grèce et ses dieux. »

La protestation de la Grèce

Athènes, 4 janvier. — Une protestation écrite contre l'arrestation de sujets grecs à Salonique a été remise, le 3 janvier, aux ministres de l'Entente.

La protestation serait rédigée en ces termes :

« Le gouvernement royal, se basant sur les prérogatives souveraines, est en droit, malgré les forces supérieures qui lui sont opposées, de demander que les ordres nécessaires soient donnés pour garantir la sécurité des personnes arrêtées, jusqu'à ce qu'elles soient remises aux autorités royales grecques, lesquelles se chargeront de leur protection. Le gouvernement royal demande également qu'on respecte les armoiries des consulats. »

A Sofia, le ministre de Grèce, en remettant à M. Radoslavof le texte de la note par laquelle la Grèce proteste contre l'arrestation des consulats, a déclaré que le gouvernement grec, par tous les moyens en son pouvoir, a essayé d'obtenir ce qu'il demandait dans la note. Il a ajouté que la Grèce désire sincèrement éviter tout malentendu avec les puissances centrales et conserver les bonnes relations qu'elle entretient avec elles.

Lutte acharnée sur la Strypa

L'artillerie russe terreur de l'ennemi

Pétrograd, 5 janvier. — L'*Invalide Russe*, organe du ministère de la guerre, annonce qu'outre les Autrichiens, d'importants contingents allemands, détachés du front serbe, participent aux combats sur la Strypa.

Le même journal prévoit l'envoi à la frontière russo-roumaine de troupes turco-bulgares qui, destinées à contenir les Roumains, libéreront ainsi d'importantes forces allemandes, permettant à celles-ci de contribuer aux opérations en Galicie et en Bukovine.

L'*Invalide Russe* ajoute que les champs de Galicie et de Bukovine sont encombrés de monceaux de cadavres et de blessés ennemis ; il dit encore que l'artillerie russe, qui se préparait depuis cinq mois à entreprendre l'importante action nouvelle, est maintenant la terreur de l'adversaire.

Recul autrichien à Biacesa et au Sperone

Communiqué italien

Rome, 4 janvier. — Dans la zone de la Riva, après une préparation sérieuse, nos troupes ont occupé de nouvelles positions plus élevées le long des rochers escarpés qui, de Biacesa, montent à Rochetta.

Après une lutte vive et brève, nos troupes se sont emparées aussi de deux retranchements sur les pentes du mont Sperone.

Dans la zone du Carso, près de Monfalcone, un de nos détachements, sorti des tranchées en bonds rapides, est allé occuper une nouvelle position plus avancée et s'y est renforcé.

Le service obligatoire en Angleterre

Londres, 5 janvier. — M. Asquith dépose, à la Chambre des Communes, le projet de loi sur le service militaire basé sur le résultat du rapport de lord Derby.

« Je désire, dit-il, attirer l'attention de la Chambre sur le fait que durant l'application du système Derby, près de trois millions d'hommes ont offert volontairement leurs services. »

« Après l'élimination de ceux qui étaient physiquement incapables au service militaire, le nombre des engagements s'éleva encore à plus de deux millions et demi. »

M. Asquith analyse ensuite les chiffres de lord Derby et dit :

« Je trouve de toute façon ces statistiques très encourageantes ; elles convaincront à la fois nos amis et nos ennemis que nous avons mis tout notre cœur dans cette guerre. (Applaudissements.) »

« L'application du projet de loi vise strictement les célibataires et il est le renouvellement de la promesse que j'ai déjà faite publiquement. »

« Je l'ai faite au moment où de nombreux hommes mariés, soucieux de servir leur pays, désiraient cependant que les célibataires fussent appelés avant eux, et si cette assurance ne leur avait pas été donnée, la campagne de recrutement eût complètement échoué. Ou en serions-nous maintenant ? » (Applaudissements.)

« Voici les principales dispositions du projet de loi :

Tous les célibataires ou les veufs sans enfants, entre 18 et 41 ans, ne possédant aucun motif d'exemption, seront considérés comme s'étant engagés pour la durée de la guerre à partir du jour fixé pour l'appel.

La loi entrera en vigueur 14 jours après la sanction royale et la date définitive de son entrée en vigueur sera fixée 21 jours après la sanction royale, c'est-à-dire à peu près cinq semaines.

Sir John Simon (démissionnaire) se lève après M. Asquith. Il exprime ses regrets de quitter le gouvernement, disant qu'il considère le volontariat comme le principe vital de l'Angleterre, et que si le projet est ce qu'il ne souhaite et ne croit pas, il ne lui fera pas d'opposition violente.

L'Allemagne et les pacifistes

En dépit des apparences bouffonnes de sa mise en scène, la tournée des pacifistes américains est tenue pour suspecte par les neutres du Nord ; c'est pourquoi ils réglementent avec sévérité le passage et les exhibitions de la gent indésirable des propagandistes importuns, dont plusieurs sont déjà démasqués comme contrebandiers. L'Allemagne par contre les comble de prévenances, ainsi que le fait voir la dépêche suivante :

Amsterdam, 5 janvier. — Une dépêche de Berlin annonce que le gouvernement allemand a permis à l'expédition Ford de se rendre à La Haye, en passant par l'Allemagne.

Il serait seulement recommandé aux membres de l'expédition de ne pas quitter leur train spécial, pendant leur traversée du territoire allemand, et de ne pas porter de manuscrits, d'imprimés ni d'appareils photographiques.

Les membres de la mission vont recevoir leurs passeports des mains du consul général d'Allemagne à Copenhague. Ils quitteront cette ville vendredi.

La plupart des membres de l'expédition quitteront l'Europe le 12 janvier, par le vapeur Rotterdam.

Il ne restera à La Haye qu'une délégation.

Le paquebot « Karnak » poursuivi par un sous-marin

Marseille, 5 janvier. — Le paquebot *Karnak*, des Messageries Maritimes, arrivé ce matin venant d'Alexandrie et de Malte, a été, dans la soirée de lundi, poursuivi pendant plusieurs heures par un sous-marin ennemi. Le commandant Lancelin, aussitôt le sous-marin ennemi signalé, a fait forcer la vitesse et le *Karnak* a continué sa route en évitant de présenter le flanc au sous-marin et en naviguant en ligne brisée.

Pendant la nuit qui suivit, tous les passagers, par précaution, ont couché dans les salons après avoir mis leur ceinture de sauvetage.

COMMUNIQUE ANGLAIS

Londres, 5 janvier. — Communiqué du front britannique en France, du 4 janvier, 21 heures :

« Aujourd'hui, au cours d'une canonnade intermittente, nous avons réduit au silence deux batteries de mortiers allemands dans la région d'Armentières, et plus loin, au nord-est d'Ypres, nous avons dispersé des groupes de travailleurs allemands. »

« Au nord d'Albert, les Allemands, après une canonnade de plusieurs heures, ont ouvert de leurs tranchées une violente fusillade. Notre feu a empêché leur attaque de se développer. »

COMMUNIQUE BELGE

Tandis que l'artillerie belge a pris à partie les batteries allemandes à l'est de Dixmude, l'ennemi a bombardé le village de Niencappelle. La lutte à coups de bombes a été reprise avec violence dans le secteur de Steenstraete.

PLAINTES ET AVEUX

Genève, 5 janvier. — L'aveu très net des privations et des souffrances imposées à l'armée allemande ressort clairement d'une revue de la situation militaire faite par le major Moraht dans le *Berliner Tageblatt*.

Le major reconnaît que les conditions dans lesquelles les troupes du Kaiser de l'est et de l'ouest « souffrent résolument » sont les plus pénibles que l'histoire ait connues. Les troupes austro-hongroises dans les Alpes et sur l'Isonzo, affirme le major Moraht, ne sont pas moins à plaindre.

L'Angleterre et les munitions

Londres, 4 janvier. — Au 1^{er} janvier 1916, il y a dans les Iles-Britanniques 2,422 établissements de munitions placés sous le contrôle de l'Etat.

A la Chambre des Communes, M. Lloyd George, s'opposant à l'abolition des certi-

ficats de départ réclamée pour les ouvriers par les trade-unions, dit :

« La fin de la guerre dépend de la suffisance ou de l'insuffisance des munitions ; elle dépend de nos ouvriers. L'ouvrier britannique imitera-t-il l'ouvrier français qui a carrément rejeté tous les règlements et prohibitions des syndicats, pour se dévouer à son travail ? Imitera-t-il l'ouvrier de France qui reste à son atelier ? Si l'ouvrier britannique ne le fait pas, je ne saurais dire qu'il aura remporté la victoire pour son pays, pour l'humanité, victoire qui sera une gloire pour le mouvement travailliste. »

L'ACCAPAREMENT DES BEURRES

La chambre des mises en accusation infirmait, ces jours derniers, une ordonnance de non-lieu rendue à la suite d'une plainte déposée par le syndicat des crémiers contre les accapareurs de beurre, et prescrivait une réouverture d'information. En conséquence, M. Call, doyen des juges d'instruction, a ordonné une nouvelle enquête qui a été confiée à M. Montsarrat, commissaire spécial des Halles.

D'un autre côté, M. Lavayssé, commissaire de police, chef des services de la répression des fraudes, est également chargé d'une contre-enquête au sujet de cette affaire.

COURRIER DES THÉÂTRES

Get après-midi :

Opéra, à 2 h. 30, *Etienne Marcel* (air et ballet), *Samson et Dalila* (deuxième acte), *Les virtuosi de Mazarin*, *Sigurd* (quatrième acte) ; Comédie-Française, à 1 h. 30, *Polyphème*, le *Voyage de Monsieur Perrichon* ; Opéra-Comique, à 1 h. 30, *Manon*, les *Rendez-vous bourgeois* ; Odéon, à 2 heures, *Nicodème*, les *Folies Amoureuses* ; Trianon-Lyrique, à 2 h. 15, *Les Noces de Jeanette*, la *Fille du Régiment* ; Palais-Royal, à 3 h., *Cœur de chez nous* et *Une vilaine femme brune*.

Même spectacle que le soir : à 1 h. 45, au théâtre de la Porte-Saint-Martin ; à 2 h., au Châtelet et à l'Apollo ; à 2 h. 15, aux Bouffes-Parisiens, chez Réjane et à Cluny ; à 2 h. 30, à la Gaité-Lyrique, au Vaudeville, au théâtre Antoine, à l'Alhambra, à la Renaissance, au théâtre Sarah Bernhardt, aux Capucines, aux théâtres Michel et Albert 1^{er}, à Déjazet, dans les music-halls, cafés-concerts et cirques ; à 3 heures, au Grand-Guignol.

Comédie-Française, 7 h. 45, le *Dédale* ; Gaité, 8 h. 30, *Vous n'avez rien à déclarer ?* ; théâtre Antoine, 8 h. 15, *La Belle Aventure* ; Apollo, 8 h. 15, *La Cocarde de Mimi Pinson* ; Renaissance, 8 h. 30, *La Puce à l'oreille* ; Palais-Royal, 8 h. 30, *Il faut l'avoir* ; Bouffes-Parisiens, 8 h. 15, *Kit* ; Variétés, 8 h. 30, *Mademoiselle Josette ma femme* ; théâtre de la Porte-Saint-Martin, 7 h. 30, *Cyrano de Bergerac* ; Trianon-Lyrique, 8 h. 30, *Fils d'Alsace* ; Nouvel-Ambigu, 8 h. 30, *Sherlock Holmes* ; Athénée, 8 h. 30, *L'Ecole des Civils* ; théâtre Réjane, 8 h. 30, *Mme Sans-Gêne* ; Gymnase, 8 h. 45, les *Deux Vestales* ; Capucines, 8 h. 15, *En franchise*, *Oh ! pardon* ; Vaudeville, 8 h. 15, *Cabiria* ; Déjazet, 8 h. 15, *Les Fiancés de Rosalie* ; Grand-Guignol, 8 h. 45, *Le Mystère de la Main noire* ; théâtre Michel, 8 h. 30, *Vous permettez ? Son Fileul* ; Folies-Bergère, 8 h. 30, *Jusqu'au bout* ; Scala, 8 h. 30, *Taisez-vous, maffrez-vous !* ; Cigale, 8 h. 30, *La Perle de Séville* ; Olympia, 8 h. 30, *Pierrot's Christmas* ; Concert Mayol, 8 h. 30, *Madame Bou-Dou Ba-Da Bouh !* ; Alhambra, 8 heures 30, attractions ; Eldorado, 8 h. 15, *Ponchou, roi des dentistes* ; Ba-Ta-Clan, 8 h. 30, *Un Bouillon* ; Gaité-Rochechouart, 8 h. 30, *C'est Mimi* ; Nouveau-Cirque, 8 h. 30, *Antonio Torador* ; aux Quat'Z'Arts, *La Marche à l'Etoile* ; au Moulin de la Chanson, à la Pie qui chante, 8 h. 45, revues et chansonniers ; à 8 h. 30, Concerts Rouge.

Le gérant : ANTOINE KLEYNTJENS.

Soc. Anon. des Imp. WELHOFF et ROCHE, 16-18, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris. E. ARCEAU, directeur.

FEUILLETON DE L'ŒUVRE

du 6 janvier 1916

43

La Poilue

PAR

Une PREMIÈRE de la rue de la Paix

DEUXIÈME PARTIE

XVII

Idylle

Mais Lévy surexcité l'arrêta : — C'est mon rayon, les fourrures... je m'arrangerai... Je m'entends.

Lina saisit de moins en moins. A présent ne voudrait-il pas que Stoumann, son ami personnel, le plus marquant des trois commissionnaires, emportât séance tenante les plus belles peaux non travaillées !

— Vous les renverrez ensuite, dit-il avec un drôle de sourire.

Puis il entraîne Marchoff dans un petit salon à côté. Le conciliabule dure un quart d'heure au moins, après quoi les deux petits hommes parfaitement

d'accord s'en reviennent bras dessus bras dessous, en ricanant.

Stoumann, le regard vague, dit, comme s'il répondait à une question entendue de lui seul et sans achever sa pensée :

— Oui, cette saison, je n'emporte que des modèles d'ici, de chez Darnoll et de chez Merand. Avez-vous des dessins préparés pour la saison prochaine ?

— Comptez sur moi, dit Lévy.

On descend par brassées les peaux de martre, de zibeline, d'hermine, de skungs et de chinchilla.

Stoumann et ses acolytes marmontent : « Bien, bien », sans même regarder.

Stupéfaite, Lina finit par dire : — Mais... et ma commande pour Gaby de Lanville ? Elle a choisi ses peaux de zibeline ! Les voilà, on ne peut pourtant pas les vendre !

— Pour quand sa commande ? demande Marchoff.

— Fin octobre.

— Ah ! dit Lévy avec toujours son drôle de sourire. Et il ajoute très haut comme s'il voulait qu'on l'entendît du grand salon :

— Oh ! mais tout ne part pas ! Et puis nous en attendons une nouvelle cargaison de peaux, vingt fois autant ! Elles arrivent, elles sont en route, c'est pour ça que nous... nous liquidons celles-ci.

— Oui, dit Lina, mais il ne serait pas honnête de donner à la cliente d'autres

peaux que celles qu'elle a choisies... Je garde celles-là.

Et elle s'empare des peaux soyeuses aux tons si chauds.

Ni Marchoff, ni Lévy ne protestent. On apporte maintenant de superbes peaux brutes de renard bleu.

Cette fois encore, Lina en saisit trois au vol en s'écriant :

— Pas ça, grand Dieu ! c'est la parure de la comtesse de Longhy !

Cette fois, Marchoff et Lévy éclatent de rire.

Avec une intention qu'il croit fine, tout en observant sur le visage de Lina l'effet produit par ses paroles, Marchoff lance, dès que le mannequin « présentant » une robe du soir a disparu :

— Nous allons faire un beau coup ! Qu'est-ce qu'aurait dit Becker à son retour ? Une parure portée à son compte (prix coûtant), douze mille... Ah ! il fait bien les choses avec la comtesse de Longhy, Becker...

Lina ne bronche pas ; elle dit seulement :

— Cette parure devrait être en préparation. M. Becker a bien recommandé qu'elle soit livrée avant le 15 juin. Je vais la faire mettre en main...

Les cinq hommes échantent un regard ironique.

Après une visite au musée du Louvre, Lina et Jean Dubois, perdus dans la foule diaprée du dimanche, s'en vont vers

la Concorde, par le merveilleux jardin des Tuileries.

Jean dit en riant :

— C'est curieux, moi qui déteste la foule, je crois bien qu'aujourd'hui je l'aime... Il me semble que ces gens obstruent ma route pour m'obliger à savourer plus doucement mon bonheur... Rien ne m'irrite quand vous êtes là, ma petite fée... Savez-vous que je suis capable de faire, grâce à ma femme, un excellent mari ?

Le cœur gonflé de tendresse, Lina murmure pour la dixième fois au moins, en pressant tendrement contre elle le bras de Jean :

— Mon Jean ! mon amour ; ah ! que c'est bon d'être ainsi tous les deux !

Il lui semble qu'elle a mille choses à dire, mille choses considérables... C'est comme une ode magnifique à l'amour qui s'élève harmonieusement du plus profond d'elle-même. Mais dès qu'elle ouvre la bouche, les mots expient sur ses lèvres, se volatilisent par enchantement ; ses idées se brouillent ; une tiède langueur l'envahit, la paralyse ; une envie folle la prend d'appuyer sa bouche sur la chère épaule qui est là à portée de ses lèvres... Et elle ne sait plus que répéter les éternels mots magiques :

— Mon amour ! mon aimé !

Et lui, incliné vers elle, répond d'une voix câline qui la grise comme une caresse :

— Ma chérie ! ma chérie ! ma petite Lina !

Mais lorsqu'il dit « ma petite Lina », elle tressaille au souvenir pénible d'une autre voix, celle d'Otto qui toujours l'appela ainsi... Ah ! si elle pouvait tout avouer à Jean, comme elle serait soulagée ! Mais un jour, à une réunion à tout jamais l'aveu prêt à jaillir de ses lèvres.

...Heureusement qu'avant de parler, elle avait louché guidée par son intuition de femme :

— Mon Jean, je vous aime tant, tant... que parfois je regrette de... de n'avoir pas eu l'illusion d'être amoureuse avant de vous rencontrer... Ainsi vous seriez sûr qu'il n'est rien de comparable au sentiment que j'éprouve à cette heure. Il me semble que personne au monde n'a aimé comme je vous aime...

— Ne regrette rien, ma chérie, s'était-il écrié vivement, ne regrette rien ! Je t'ai aimée justement parce que tu ignores tout de l'amour, parce que j'ai été saisi de rencontrer dans le monde où tu vis la petite fleur immaculée, le petit être intelligent, candide et charmant que tu es...

« On sent que rien ne vous a atteint jamais ; vous avez passé droite, fière, invulnérable dans le feu, sans être touchée par la moindre étincelle. Non, ma chérie, si vous aviez eu une amoureuse, je suis sûr au contraire que je vous aimerais moins... »

(La suite à demain)